

Réunion covid avec la direction départementale du 5 mars 2021

La politique interne de vaccination est à l'étude par le secrétariat général

Les difficultés en fonctionnement des applications informatiques qui nuisent à l'efficacité du travail en présentiel et au télétravail ont été signifiées à la Direction

Télétravail

Un changement de norme nationale a été décidé par la DG concernant le télétravail

On passe de l'incitation à l'obligation dès que possible 2 jours par semaine à minima (sous réserve du besoin de service comme par exemple pour les activités d'accueil du public)

Le chef de service décide de la possibilité et de faire le distinguo entre l'obligation et l'incitation

Nous contacter pour de plus amples renseignements

La disposition du service de l'enregistrement a Cadei va évoluer au niveau des locaux pour plus limiter le risque sanitaire

Ouverture au public

Le 06 est le seul département fermé au public sauf rendez-vous jusqu'à aujourd'hui

La DG a décidé que les formes d'accueil sur rendez-vous et pour tout-venant doivent être la règle de façon concomitante

Le Directeur Départemental déclare faire respecter les décisions de l'état en la matière en ouvrant au public l'accueil sans rendez-vous

Nous faisons remarquer que cette décision ne semble pas cohérente avec les décisions politiques locales et concerne les agents des SIP déjà impactés par de la souffrance au travail

La direction assure que les agents seront protégés par la limitation du nombre de contribuables dans le hall d'accueil et l'accès filtré par les vigiles

La politique du contre appel doit être développée dans les SIP

Le système TIOP permettra plus de souplesse pour la gestion des appels téléphoniques selon la Direction

Un groupe de travail sur l'accueil du service Amendes sera mis en place

La question de l'ouverture des SIP est à l'étude au regard des dispositions réglementaires nationales

L'accueil téléphonique semble apporter des avantages

Le fonds de solidarité

Les vérificateurs vont être libérés cette tâche progressivement pour redonner la main sur cette opération aux SIE
34 notes à ce sujet ont été créées depuis l'apparition de la pandémie par l'administration centrale d'où un risque de fraude très important

7 vacataires pour 6 mois vont être recrutés pour traiter ces dossiers

Le centre de gestion des communes du haut pays sera implanté dans les locaux du 1er étage du bâtiment de l'administration départementale à Levens lieu-dit plan du var Au 1er septembre

pour tout renseignement complémentaire

Henri STRANGIO [0674927120](tel:0674927120) strangiohenri@yahoo.fr

continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches